

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD  
OBJET

**Rapport d'activité 2022  
de la Communauté de  
Communes du Pays de  
Montereau (CCPM)**

N° D\_120\_2023 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt trois, le 09 octobre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 02 octobre deux mil vingt trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme GAGÉ, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme STEINER, Mme SONTAG, M. SONTAG, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. REGUIG représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, Mme CORNEILLAN représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par Mme IVAKHOFF, Mme CAMACHO représentée par M. MONIER, M. DOURET représenté par M. DERVILLEZ, M. FELLAH représenté par Mme MAIROT, Mme IN représentée par M. BELEK, M. POUVESLE représenté par Mme CHOISY, M. ANKAOUA représenté par Mme DA FONSECA, M. JÉGO représenté par M. ALBOUY, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER, M. LOMBARD représenté par M. CHERON

Secrétaire de séance : Mme STEINER

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

**11 octobre 2023**

Conformément à la législation en vigueur, il est communiqué au Conseil Municipal le rapport d'activité 2022 de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale dont la ville de Montereau-Fault-Yonne est membre.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 02 octobre 2023.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE**

➤ De prendre acte de la communication du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

23

votants

35

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



James CHERON